

de la conscience et de la raison ; si ce principe devenu souveraineté du peuple peut seul créer une autorité susceptible de lui résister par la généralisation du jugement en équité ; si telle est enfin la seule ressource d'ordre social qui nous soit laissée ; si d'autre part le jugement en équité n'est un moyen de conservation que dans une société qui assure au juge au moins le minimum d'instruction et de bien-être que nous avons désigné par ces mots le *nécessaire* et l'*écriture* ; si le jugement en équité devient d'ailleurs une tyrannie instable et monstrueuse tant que tous ne sont point aptes à devenir juges ; s'il en est ainsi, il est non-seulement urgent et convenable, mais de la plus absolue nécessité de préparer l'ordre social à cette souveraineté nouvelle par des institutions puissantes d'instruction publique et de bien-être.

## XV.

Nous devons encore ajouter quelque chose à ces considérations pour les compléter et en justifier l'harmonie.

Nous avons déjà remarqué que la souveraineté ne saurait se déléguer ; à plus forte raison, ne saurait-elle se louer ou se vendre : or, comme il est de la nature de la souveraineté de la conscience d'être essentiellement personnelle, toute vente ou tout louage, tout marché enfin de la personne ou de ses attributs est contradictoire à ce principe de souveraineté et finit bientôt par en devenir la négation pratique absolue.

Dès l'instant où nous avons reconnu que le but de la révolution était de substituer le droit divin de l'homme

au droit divin de la société, nous eussions pu prévoir un tel résultat. Si, dans l'ancien ordre de choses basé sur l'autorité du dogme, la *simonie* était en effet le crime antisocial par excellence, dans un ordre basé sur l'autorité de la conscience individuelle, la *simonie* se trouve remplacée par la *prostitution*, et cette dernière a les mêmes conséquences ; elle devient la négation permanente du principe fondamental de l'autorité.

Nous entendons donner ici le sens le plus général et le plus étendu à ce mot *prostitution*, et nous désignons ainsi tout marché de la personne et de ses attributs : marché de la conscience, marché de l'âme ou de la vie, marché de l'intelligence ou du corps, quelle que soit son origine, quelle que soit sa forme et quel que soit son but.

Nous pouvons donc formuler encore cet aphorisme social :

Toute société qui reconnaît la liberté de la conscience et le droit d'examen et ne combat pas à *tout prix*, sans *trêve* ni *repos*, l'*ignorance*, la *misère* et la *prostitution*, est folle et insensée.

En d'autres termes :

Tout ordre social basé sur la souveraineté du peuple dans lequel persistent ces signes hideux, est fatalement condamné à périr ; et son agonie présentera toutes les formes de l'esclavage et de la tyrannie, de la corruption et de la violence ; les hommes en lui gémiront de tous les désastres, souffriront de toutes les douleurs, car il enferme et nourrit dans son sein des ennemis acharnés, des contradictions mortelles.

Voilà ce dont il faut se préoccuper, voilà les nécessités auxquelles il faut songer.

Vous dites : le peuple est souverain ; le voulez-vous impuissant ? Quel mensonge et quelle hypocrisie ! Le voulez-vous puissant, et le voulez-vous, alors, ignorant et sans espoir ? Quelle étrange folie !

## XVI.

J'ai promis de tout dire.

J'ai montré le jury envahissant les pouvoirs et les subalternisant ; j'ai montré le juré se substituant au magistrat. Dans l'ancienne société, alors qu'elle était dans toute sa force et toute son harmonie, gouvernée par l'Église et par la royauté, trois grandes institutions s'étaient développées par l'initiative et sous la protection de ce souverain et de ce pouvoir, elles étaient logiques, et maintenaient l'ordre social tout entier : c'étaient le clergé, la magistrature et l'armée.

Elles représentaient, dans la société, l'esprit, la volonté, l'action.

C'est ainsi que la magistrature, jouissant du privilège de constater le fait et d'appliquer la loi faite par la royauté dans les limites des prescriptions de l'Église, cherchait dans le clergé la sanction morale de ses jugements, et dans la force publique leur sanction matérielle.

Le clergé prêchait, au nom de sa doctrine, la soumission aux arrêts de la magistrature, et l'armée l'imposait à ceux que la force morale n'avait point soumis.

Or, si d'une part le jugement en équité subalternise les deux pouvoirs et envahit la magistrature, les deux conséquences sociales du jugement en équité, que nous venons de déterminer, envahissent l'armée et le clergé.

Ainsi s'accomplit l'anéantissement fatal et définitif de l'Église et de la royauté par celui des institutions puissantes qui les avaient longtemps représentées, et qui, désormais, doivent être transformées pour devenir aptes à représenter l'autorité nouvelle.

Nous n'appuierons pas sur cette conséquence nécessaire, elle devait être prévue. Nous nous contenterons de remarquer, d'une part, l'impossibilité de réaliser l'amélioration matérielle du sort du plus grand nombre tant que la partie de la population la plus forte, la plus active, la plus propre à la production, sera maintenue dans un état d'improductivité absolue. En somme, on ne peut convenablement augmenter le bien-être, c'est-à-dire la part de chacun dans les produits, qu'en augmentant la somme des produits. Il faut, pour cela, augmenter la somme des producteurs : or, il est de l'essence de l'organisation de l'armée de diminuer cette somme de producteurs de la manière la plus fatale.

D'autre part, nous signalerons l'antagonisme des instituteurs primaires et du clergé. Dans ces derniers temps, on a fait les plus énergiques tentatives pour le faire disparaître. Ces efforts sont mauvais parce qu'ils sont inutiles. Il est de l'essence de toute la science moderne de reposer sur l'examen, il est de l'essence du dogme de reposer sur la négation de l'examen. Le dogme catholique et la science moderne sont donc essentiellement incompatibles. Quoi qu'on fasse pour les accorder, on ne saurait y réussir. Ce n'est point la faute des prêtres ou des instituteurs, c'est la faute de la nature des choses, de la nécessité.

Il ne faut point s'effrayer de cette double tendance.

La peur ne remédie à rien, et c'est alors que se produit le danger qu'il est nécessaire de l'envisager avec calme et sang-froid.

Loin, d'ailleurs, que cette substitution de l'instruction scientifique à l'instruction religieuse, et de l'ordre par le bien-être à l'ordre par la force, soit un véritable péril, nous ne craignons pas d'affirmer que c'est là l'unique moyen d'ordre spirituel et matériel qui se présente aujourd'hui.

En effet, alors même qu'il ne se présenterait rien pour les remplacer, l'armée et le clergé sont étrangement portés à se désorganiser d'eux-mêmes; et le moment approche où ils seront absolument incapables de remplir leurs fonctions normales: ils sont déjà devenus de véritables éléments de désordres moral et physique. Pourquoi? C'est ce que nous allons dire sans entrer dans une discussion qui nous entraînerait loin.

### XVII.

Par des motifs qu'il serait trop long de déduire, l'enseignement ne suffisant plus aujourd'hui pour produire l'amour divin et la foi, l'Église n'a point craint, pour exciter l'esprit religieux, d'avoir recours à l'ébranlement des sens. Le culte s'en est profondément ressenti; chaque jour, il devient plus contradictoire avec la doctrine, et fait pénétrer dans l'âme du fidèle une cause de trouble et d'illogicité qui le rend incapable de toute notion d'ordre et de toute véritable énergie. C'est ainsi que l'Église, en adoptant pour se défendre, les armes avec lesquelles le siècle l'attaquait, sans songer que ces armes ne pouvaient lui servir, s'est elle-même suicidée. Cette

tendance générale de l'Église, qui la rend désormais incapable d'être une institution d'ordre moral: c'est le jésuitisme. Une grande gloire de l'ancienne Église de France est d'avoir toujours su lui résister; mais à la suite du grand mouvement de 89, elle se releva si faible et si mutilée des atteintes qui lui furent portées par la révolution, qu'elle crut devoir accepter cet auxiliaire dangereux qui avait déjà perdu l'Espagne et l'Italie, et qu'elle ne craignit point ainsi de s'empoisonner pour prolonger son existence.

Des motifs analogues ont agi sur l'esprit de l'armée: la conscience du droit d'examen agit fortement sur le sentiment de ses devoirs. Elle ne se considère plus comme un instrument d'action entre les mains d'une autorité qui pense et décide pour elle. Non, elle se croit le droit de penser, elle pense, elle veut. De ce moment elle devient une idée distincte au milieu de la nation, à cette idée se joint la force. D'un instant à l'autre, elle peut cesser d'être un instrument d'ordre à la disposition du pays, elle peut être un parti, elle peut être plusieurs partis. Il en sera nécessairement ainsi, telle est la force des choses: c'est le césarisme.

Voilà comment l'esprit de la révolution pénétrant même dans les institutions que l'ancien ordre de choses a fondées les rend incompatibles avec la conservation de cet ordre.

Mais comme ce nouvel esprit est essentiellement incompatible avec la mission et le sentiment des devoirs de ces institutions créées en vertu de principes opposés, il s'ensuit, dans leur sein, une lutte perpétuelle entre les traditions et les désirs, entre l'origine et le but,

entre les préjugés et la raison. C'est ainsi qu'elles enferment en elles des contradictions qui deviennent à tous moments plus sensibles et le germe de leur propre dissolution.

Le *jésuitisme* et le *césarisme* : tels sont les noms par lesquels nous désignons ces tendances éclectiques qui, comme tout éclectisme sont un signe de désorganisation.

Le *jésuitisme*, c'est une doctrine spiritualiste cherchant à se maintenir par la sensation. *Contradiction et corruption.*

Le *césarisme* c'est un instrument d'action cherchant une influence dans l'idée politique, et comme institution reniant ainsi sa nature, confondant enfin le soldat et le citoyen. *Contradiction et violence.*

Cette même cause, l'éclectisme, résultant de l'union des idées de la révolution et du catholicisme dans un même cerveau, ayant partout pénétré, nous voyons partout se reproduire les mêmes effets. Nous avons déjà montré dans l'ordre judiciaire l'idée rétrogradant et s'efforçant de prendre pour modèle l'idée judiciaire de l'empire romain. De même l'Église rétrogradant reproduit à nos yeux l'esprit de l'école d'Alexandrie ; de même, l'armée tend à reproduire l'esprit des gardes prétorienes.

C'est ainsi que lorsque l'on accuse le socialisme de nier l'idée chrétienne, l'esprit de conservation outrée la nie encore avec plus de force, et, si j'ose le dire, plus de mépris.

Le socialisme en niant le christianisme le reconnaît au moins comme nécessaire dans le développement de

l'humanité, et se félicite de l'avoir eu pour précurseur. L'esprit de réaction, en tentant de reconstituer pour se défendre le monde que le christianisme a détruit, nie cette grande religion non-seulement dans l'avenir, mais encore dans le passé. Les hommes qui défendent l'organisation catholique en ont ainsi perdu la notion précise, et dès à présent, il est certain que les partis conservateurs ont cessé de comprendre l'ordre social qu'ils tentent en vain de défendre. Si bien que leurs éloges deviennent une injure pour cette doctrine, à la hauteur de laquelle leur esprit ne saurait atteindre, et qu'ils calomnient et déshonorent, sans le savoir, les nobles conceptions et les formes sévères auxquelles ils rendent un culte indigne des larges et puissantes idées de justice et de progrès qui les ont animées.

#### XVIII.

Le véritable caractère de la construction catholique, c'est qu'elle est basée tout entière sur une idée de tutelle. C'est là ce qui la distingue politiquement de toutes les sociétés basées sur l'idée de sujétion. Ce fut un immense progrès. Les peuples ne furent plus réellement sujets, ils furent pupilles. Ce qui distingue en effet la sujétion de la tutelle, c'est que celle-ci ne s'exerce que dans le cercle et la limite d'une loi commune au tuteur et au pupille. Tel fut le caractère évident de l'ordre catholique dans lequel princes et peuples étant soumis à la même loi, les peuples virent de tout temps en elle la limite de leur obéissance, et les princes la limite de leur pouvoir.

Or il est de l'essence de toute tutelle de n'être qu'un fait passager, de n'avoir qu'un but, l'éducation, et de finir avec elle. L'idée catholique était en ce sens une idée essentiellement transitoire. Il est digne de remarque que toute idée de transition cesse d'ailleurs d'autant plus vite d'être utile, que ceux dont la mission est de l'appliquer, le font avec plus de perfection. Quant au tuteur, il est d'évidence que, plus vite et mieux il a rempli sa tâche, plutôt l'éducation du pupille est parfaite, et plutôt la tutelle cesse d'avoir de raison d'être. Aussi sera-ce dans l'avenir le véritable honneur de l'Église et de la royauté de France, que leur peuple ait été le premier, de tous les peuples catholiques, capable de sa liberté. Arriver à se rendre inutiles, telle était leur mission; l'avoir accomplie, telle sera leur gloire; cette gloire sera partagée par les institutions qui leur serviront d'aides et de soutiens dans cette éducation grave d'un peuple illustre. Quelle nation peut montrer avec orgueil une doctrine aussi pure, une telle suite de grands rois, tant de savants évêques, tant de magistrats austères, et tant de vaillants soldats? Ah! royalistes, vieux parlementaires et jésuites, sachez-le, nous aussi nous sommes à la France; et, libres, nous ne répudions rien des enseignements et des souvenirs de la maison paternelle; sachez-le surtout, en méconnaissant l'avenir, c'est vous qui déshonorez le passé, c'est vous qui le déclarez inutile, c'est vous qui niez l'œuvre accomplie par nos pères, c'est vous qui les avilissez! Ne dites-vous pas que vous les représentez? Hélas! hélas! en vous pouvons-nous les reconnaître? Vous fûtes leurs élèves! vous êtes leurs héritiers! Ah! vous mentez! vous

mentez! ils ont été nos maîtres, ils ont été nos pères! en nous, ils ont mis l'amour de l'absolu! en nous, une force puissante! en nous, un espoir infini!..... Qu'ont-ils donc mis en vous? Gloire aux aïeux! A nous, ils ont légué l'avenir! à nous, l'audace! à nous, la liberté!..... Que vous ont-ils donné?